

NOM :

CLASSE :

Chapitre 15

Méthode – Réaliser une interview

> MANUEL PAGES 286-289

Réaliser une interview du ou des acteurs de l'aménagement

Interviewer un élu ou un responsable de l'aménagement

- Si vous souhaitez interviewer un élu ou un responsable de l'aménagement, informez-vous, avec l'aide de votre professeur, des disponibilités de la personne avant de prendre rendez-vous avec elle soit par téléphone, soit par courrier ou courriel. Précisez les raisons de ce rendez-vous et dans quel cadre se fait cette interview.

- Préparez un questionnaire. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :
 - Qui est à l'origine du projet ?
 - Comment le projet a-t-il été décidé ?
 - Pourquoi cet aménagement a-t-il été décidé ?
 - Quels sont les enjeux ? Quels sont les objectifs de cet aménagement ?
 - Qui participe au financement ?
 - Quand le projet a-t-il été décidé ? Quand l'aménagement doit-il être achevé ?
 - Quelles sont les difficultés rencontrées ?

- Prévoyez le matériel nécessaire :
 - Matériel pour la prise de notes.
 - Appareil photo ou caméra pour photographier la ou les personnes (après leur avoir demandé leur autorisation).

Enquêter auprès des habitants

- Il s'agit de connaître les attentes, les critiques, l'implication des habitants dans la réalisation du projet. Vous pouvez donc par exemple réaliser des « micros-trottoirs ». Lors du micro-trottoir, veillez à préciser dans quel cadre vous réalisez cette enquête.

- Préparez les questions à l'avance. Voici quelques exemples de questions qui peuvent être posées :

- Êtes-vous au courant du projet ... *(préciser le nom et la localisation de l'aménagement)*
- Comment êtes-vous au courant de ce projet ?
- Êtes-vous concerné par l'aménagement ? Si oui, de quelle manière ?
- Êtes-vous favorable ou hostile à cet aménagement ? Pourquoi ?
- Pensez-vous que cet aménagement va améliorer votre cadre de vie ? Si oui, de quelle manière ?
- Que va changer cet aménagement dans votre vie quotidienne ?

Réaliser un compte-rendu de l'enquête

- Avant de rédiger le compte-rendu, il faut exploiter les données collectées : il faut classer les informations issues des interviews et des micros-trottoirs.

Le compte-rendu doit être structuré et reprendre la démarche suivante :

- carte d'identité de l'aménagement ;
- acteurs ;
- objectifs, enjeux.

- Le compte-rendu peut se faire de différentes façons : sous forme d'exposé, de diaporama, etc.

Pensez à insérer des documents iconographiques : photos, films, affiches, plaquettes, dépliants...